



QUESTION ECRITE (art. 35 du Règlement du CG)

POSTULAT (art. 33 du Règlement du CG)

dépôt

développement

MOTION (art. 32 du Règlement du CG)

dépôt

développement

INTERPELLATION (art. 34 du Règlement du CG)

RESOLUTION (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 16 juin 2025

"Titre" : Déplacement du lieu d'une scène de la fête de la musique

Texte de l'intervention :

Monsieur le président du Conseil général, monsieur le président de la ville, mesdames, messieurs les conseillères et conseillers municipaux, chers et chers collègues.

Je me permets de vous adresser une brève question orale. En effet, des citoyens m'ont approché pour faire part du déplacement du lieu d'une scène de la fête de la musique pour raisons de sécurité. La scène a été déplacée de la cour du collège de la gare à l'esplanade du théâtre. Les raisons invoquées sont des fondations trop peu solides du sol de la cour. Qu'en est-il pour les autres manifestations qui s'y déroulent et que se passerait-il si les services d'urgence devaient intervenir sur ce périmètre ?

Nom prénom : Martinez Alexandre

Représentant le parti / groupe : PS-GC

Date : 16 juin 2025

→ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général